





PRATIQUES EN DROIT DES MIGRATIONS

Le Centre de droit des migrations (CDM)

Le Centre de droit des migrations (CDM) est un centre inter-universitaire (BENEFRI) et interdisciplinaire, qui fédère les compétences des facultés de droit des Universités de Neuchâtel (UNINE), où se trouve son siège, de Berne (UNIBE) et Fribourg (UNIFR), avec celles de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel par le biais de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS).

Cette association de compétences du droit et des sciences humaines a pour objectifs de renforcer les échanges entre les disciplines, de favoriser la création d'un réseau plus large, rassemblant d'autres acteurs du phénomène migratoire, à l'échelle nationale et internationale, et d'offrir une palette plus large et complémentaire d'enseignement et de recherche.

Das Zentrum für Migrationsrecht (ZFM)

Das Zentrum für Migrationsrecht ist ein interuniversitäres (BENEFRI) und interdisziplinäres Zentrum. Es vereint die Kompetenzen der Rechtswissenschaftlichen Fakultäten der Universitäten Neuenburg (UNINE), Bern (UNIBE) und Freiburg (im Üechtland) (UNIFR) mit jenen der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Fakultät der Universität Neuenburg, vertreten durch das Zentrum für sozialwissenschaftliche Analysen MAPS (Maison d'analyse des processus sociaux). Der Sitz des ZFM befindet sich an der Universität Neuenburg. Dieser Zusammenschluss von Rechts- und Sozialwissenschaften verfolgt folgende Ziele: Erstens den verstärkten interdisziplinären Austausch; zweitens den Aufbau eines breiten Netzwerks von Akteuren des Migrationsbereichs, sowohl auf nationaler wie auf internationaler Ebene; und drittens ein breites Angebot in Lehre und Forschung, in welchem sich rechts- und sozialwissenschaftliche Perspektiven ergänzen.

Le droit d'asile face aux réformes : défis juridiques et nouvelles pratiques

Vendredi 31 mai 2013

Université de Neuchâtel Aula de la Faculté de droit Av. du 1er-Mars 26, Neuchâtel









LE DROIT D'ASILE FACE AUX RÉFORMES : DÉFIS JURIDIQUES ET NOUVELLES PRATIQUES

L'évolution du droit d'asile partout en Europe est marquée par de fortes tensions et de profonds changements. Au cœur des réformes en cours se trouvent des initiatives politiques de plus en plus nombreuses. Certaines ont pour priorité l'objectif de contrôler les frontières et de réduire le nombre de demandes d'asile. D'autres misent avant tout sur un système de soutien permettant à la personne qui demande une protection d'être correctement et justement traitée.

En Suisse, les trois révisions en cours de la Loi sur l'asile s'inscrivent en plein dans cette construction politique et juridique ambivalente. Elles s'articulent autour de l'accélération des procédures (rapidité du système, nouvelles garanties procédurales, amélioration de la prévention des dysfonctionnements) et de la restructuration du domaine de l'asile (nouvelles capacités d'accueil, amélioration de la solidarité entre autorités cantonales et fédérales). La mise en place de « phases-tests » durant ces deux prochaines années, la réduction drastique des délais de recours à 10 jours et de traitement à 140 jours, ainsi que le projet de nouveau centre fédéral à Zürich, qui accueillera près de 500 requérants d'asile, sont des illustrations manifestes de ces réformes.

Le colloque proposé a pour but de mieux appréhender les enjeux et les nouveaux mécanismes juridiques introduits par ces réformes de l'asile. Il réunit des acteurs centraux du dossier - représentants des autorités, chercheurs et praticiens - qui apporteront leurs éclairages particuliers de spécialistes sur ces changements. L'ensemble des thématiques abordées fait l'objet d'une publication et permet d'esquisser les perspectives d'un travail juridique critique autour de ce sujet brûlant et sensible.

Die Entwicklung des Asylrechts ist in ganz Europa von starken Spannungen und grundlegenden Veränderungen begleitet. Die Reformen sind durch eine wachsende Anzahl politischer Initiativen geprägt. Manche verfolgen das Ziel, die Grenzen zu kontrollieren und die Anzahl Asylgesuche zu senken. Andere fokussieren sich auf ein Unterstützungssystem, das es erlaubt, schutzsuchende Personen korrekt und gerecht zu behandeln.

In den drei aktuellen Asylgesetzrevisionen in der Schweiz wird diese politische und rechtliche Spannung deutlich. Im Zentrum stehen die Beschleunigung der Verfahren (Geschwindigkeit des Verfahrens, neue Verfahrensgarantien, Verbesserung der Fehlerprävention) und die Umstrukturierung des Asylbereichs (neue Aufnahmekapazitäten, Verbesserung der Zusammenarbeit zwischen kantonalen und Bundesbehörden). Die Reformen manifestieren sich in der Einführung von Testphasen während der nächsten zwei Jahre, in der drastischen Kürzung der Beschwerdefristen auf zehn Tage sowie in der Planung eines neuen Bundeszentrums in Zürich, das fast 500 Asylsuchende aufnehmen wird.

Die Tagung hat zum Ziel, die Herausforderungen und die neuen rechtlichen Mechanismen, die durch diese Asylrechtsreformen bevorstehen, besser zu erfassen. An der Tagung treffen sich BehördenvertreterInnen, Forschende und PraktikerInnen, welche die Thematik von ihrem jeweiligen Standpunkt aus beleuchten. Eine Publikation wird sämtliche behandelten Themenfelder aufnehmen und erlauben, kritische juristische Perspektiven auf dieses aktuelle und heikle Thema aufzuzeigen.

Renseignements

Centre de droit des migrations / Université de Neuchâtel Avenue du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Tel.: 032 / 718 13 12 Fax: 032 / 718 12 61 E-mail: secretariat.cdm@unine.ch

Délai d'inscription au 20 mai 2013

PROGRAMME

08 h 30	Accueil des participants
09 h 00	Mot de bienvenue et présentation de la journée Mme Cesla Amarelle, co-directrice du CDM, professeure à l'Université de Neuchâtel
09 h 10	Les nouveautés européennes en matière de procédure d'asile M. Francesco Maiani, professeur à l'IDHEAP, Lausanne
09 h 45	Le Tribunal fédéral et l'asile M. Peter Uebersax, professeur à l'Université de Bâle, greffier au Tribunal fédéral
10 h 20	Discussion
10 h 35	Pause
11 h 00	The new management of Asylum: the Dutch model M. Jakob Wedemeijer, avocat spécialisé dans le domaine de l'asile, Pays-Bas
11 h 35	Quel rôle pour les avocats dans la nouvelle procédure d'asile ? M. Christophe Tafelmacher, avocat spécialisé dans le domaine de l'asile, Lausanne
12 h 10	Discussion
12 h 30	Lunch
13 h 30	La restructuration du domaine de l'asile en Suisse et l'accélération des procédures. Le phases-test dans la pratique M. Mario Gattiker, directeur de l'Office fédéral des migrations (ODM)
14 h O5	Les perpectives de la protection juridique dans le contexte actuel et futur de la loi su l'asile Mme Karine Povlakic, Service d'aide juridique aux exilés (SAJE)
14 h 40	Le rôle des ONG dans le nouveau management de l'asile M. Philippe Bovey, secrétaire romand de l'Entraide protestante suisse (EPER)
15 h 15	Discussion
15 h 30	Pause
16 h 00	Table ronde « Nouvelle formule de l'asile : quels résultats espérer et quels écueils éviter ? : Mme Susanne Bolz - OSAR, Mme Mariane Duarte - ODAE, M. Mario Gattiker - ODM Mme Denise Graf - Amnesty International, modération : M. Robin Stünzi - CDM, MmcCesla Amarelle - CDM
17 h 00	Conclusion
Prix	
ONG (ave	vec ouvrage) CHF 300 c ouvrage) CHF 200 personnes de la même ONG participent, seule la première paie CHF 200, les suivante
Stagiaire, o	sur demande du tarif de CHF 120 (sans ouvrage) doctorant et étudiant (sans ouvrage) CHF 60 ur les étudiants et doctorants des Universités de Neuchâtel, Fribourg et Berne

Inscription

en ligne: www.publications-droit.ch par courriel: droit.formation@unine.ch

au moyen du bulletin annexé